

Avis de constitution

SOCIETE « ORCHIDEE MINING »

Siège Abidjan-Cocody-Angré-Sur la voie du Plateau
Dokui-Cité les manguiers-Villa 201-Lot 210-Ilot 9., Lot
210, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORCHIDEE MINING »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire et dans tout autre pays : L'exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody-Angré-Sur la voie du Plateau
Dokui-Cité les manguiers-Villa 201-Lot 210-Ilot 9., Lot
210, Ilot 9

Dirigeant(s) M KOUASSI JOSEPH ODILON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01592 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08150/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

